

Savoir vivre avec la nature

L'emploi du feu comme outil de gestion de l'espace rural est ancien. Le feu doit rester un moyen d'entretien de l'espace, par l'incinération des végétaux, tant coupés que sur pied; à condition de respecter les règles élémentaires de sécurité.

Respectez la réglementation, vous préserverez ainsi la faune et la flore de votre région.



■ Vous n'êtes ni propriétaire, ni ayant droit *

● L'emploi du feu vous est interdit toute l'année.

■ Vous êtes propriétaire ou ayant droit *

● L'emploi du feu est interdit du 15 mai au 15 octobre.

● L'emploi du feu est soumis à autorisation du 16 octobre au 14 mai.

Durant cette période, si vous désirez incinérer des végétaux coupés ou sur pied :

Remplissez une déclaration en Mairie, joignez un plan de situation. Il faudra respecter scrupuleusement les prescriptions qui y figurent : celles-ci relèvent avant tout du bon sens.

* Ayant droit : Personne qui détient un droit accordé par le propriétaire
Ex : Locataires (du sol, de la chasse...), Fermiers, Mandataires.

Cambriolage

Conseils et bonnes pratiques

1. Ne laissez pas entrer des personnes inconnues.
2. Prenez et archivez les photos de vos objets de valeur et relevez les numéros d'identification des matériels informatiques et Hifi-vidéo (exemple : numéros de série).
3. Fermez toujours votre habitation, même si vous vous absentez quelques instants.
4. Protégez votre logement : protégez vos fenêtres et ouvertures à l'aide de volets, grilles, barreaux. Les baies vitrées peuvent être renforcées.
5. Ne laissez pas d'importantes sommes d'argent, d'or et de bijoux chez vous (évitiez chambres, salles de bain, armoires, etc).
6. Évitez de laisser sacs à main et trousseaux de clés dans le couloir d'entrée. Ne laissez pas vos papiers, téléphones mobiles et autres valeurs à bord de votre véhicule ou en vue dans celui-ci.
7. Détectez les cambrioleurs (présences étrangères à votre quartier, relevez les plaques d'immatriculation des véhicules, etc) et en cas d'événement suspect, prévenez la police ou la gendarmerie en appelant le 17.
8. En cas d'absence, sollicitez vos amis, vos parents, vos voisins. Signalez votre absence prolongée à la gendarmerie ou au commissariat de police pour bénéficier de l'Opération tranquillité vacances.
9. Ne signalez jamais vos absences à venir sur les réseaux sociaux ou sur votre répondeur téléphonique.
10. Si vous êtes victime d'un cambriolage, ne touchez à rien et composez le 17.

Agenda des animations et manifestations au village 2013

- 17,18 et 19 août : Fête du village
- 8 septembre : Fête du Château
- 15 septembre : Journée du patrimoine
- 22 septembre : Fête du Patchwork
- 4 et 18 octobre : Belote
- 8 et 22 novembre : Belote



- 9 novembre : Fête des châtaignes
 - 17 novembre : Loto du comité
 - 24 novembre : Marché de Noël
 - 6 et 20 décembre : Belote
 - 24 décembre : Fête de Noël
- 2014 sur le site officiel de la mairie

La Gazette des créneaux

MOUZIÉYS-PANENS Infos

Dans ce numéro

- P.2 Travaux 2013
- P.3 Mousiéis E Panens
- P.4 Budget 2013
- P.5 Plan Communal de Sauvegarde
- P.6 et 7 Les Associations
- P.8 Cambriolage



Le mot du maire

Le temps a filé à grande vitesse depuis notre dernier bulletin municipal, l'actualité très dense, les événements nationaux, internationaux, les intempéries ne nous ont pas épargnés. C'est l'occasion de faire un point tout proche sur les actions entreprises et envisagées pour notre commune à la veille des vacances estivales.

Vous retrouverez dans ce numéro plusieurs articles sur la vie communale, les animations des associations, les projets et les informations diverses en provenance de la communauté des communes ou d'organismes extérieurs qui peuvent aider chacun d'entre nous.

Les finances annoncées à la baisse en début d'année semblent à peu près stables, bien que l'année ne soit pas terminée. Le conseil municipal a souhaité maintenir l'effort fiscal sans augmentation des 3 taxes pour la commune.

Comme prévu, les travaux énoncés restent modestes en comparaison des investissements des années précédentes, vous retrouverez le détail dans ce numéro. La voirie bien que transférée à la communauté des communes est maintenue.

Un point de satisfaction pour la commune est la fréquentation de notre site internet qui est en progression et reçoit de nombreuses informations et surtout un nombre important de visiteurs. En effet ce mois-ci nous approcherons les 21 000 connexions. Ce site est régulièrement mentionné pour la qualité des informations recensées et données, par les internautes.

Lorsque vous recevrez ce numéro, il sera accompagné d'un document, le DICRIM qui est expliqué en page 5, merci de le garder précieusement. En effet, il regroupe des informations importantes pour la sauvegarde des habitants, en souhaitant que nous n'en ayons nullement besoin un jour !

Vous pourrez faire part de vos remarques concernant l'éclairage public qui consomme un part importante du budget de fonctionnement consacré aux énergies. Le conseil municipal souhaite recueillir les avis des habitants du village en particulier.

Enfin, les plaques de rues sont en cours de fabrication, elles seront installées dès que possible et vous recevrez dans les prochains jours, votre adressage dans votre boîte à lettres. Vous pourrez commencer à la mentionner dans vos divers courriers.

Passez tous d'agréables vacances dans notre commune, profitez des animations de cet été.

BONNES VACANCES

Le maire
Claude BLANC

Pièce d'identité

A l'approche des examens de fin d'année scolaire et des vacances, de nombreuses personnes souhaitent faire renouveler leur carte d'identité ou

leur passeport. Pour éviter que l'afflux de demandes n'entraîne des délais d'attente incompatibles avec les dates d'exams ou de voyages, le ministère de l'intérieur incite le public à prendre dès à présent ses dispositions en vérifiant les dates d'expiration de la carte d'identité et du passeport ;

en les faisant renouveler dès maintenant, si nécessaire : à la mairie du domicile pour une demande de carte nationale d'identité ou dans l'une des mairies équipées d'une station biométrique pour une demande de passeport.

Pour nous : la mairie de Cordes-sur-Ciel.



Travaux 2013

L'orage de grêle du 5 août 2012 sur les bâtiments communaux a entraîné des travaux qui ont duré plus longtemps que prévu compte tenu des intempéries de ce long hiver. Ce fut en particulier le cas de la remise en état des gouttières du château.

Pour les travaux 2013, la voirie, devenue compétence de la communauté des communes, sera dans une phase transitoire. En effet la commune a fait part de ses souhaits pour la réalisation des revêtements. Les intervenants restent encore à déterminer.

Des cunettes viendront aider à l'évacuation des eaux pluviales sur le réseau communal avec des reprises partielles de fossés.

Pour les travaux d'entretien immobilier, notre agent communal a isolé la partie « plancher » de la salle des fêtes, afin d'éviter des entrées d'air et de froid par les deux locaux techniques. Cette réalisation sera vérifiée au cours du prochain hiver.

Le vitrail de la « capelette » Saint-Dominique qui a souffert du temps et des nombreuses tempêtes de vent d'autan menace de tomber et de se dégrader fortement. Il sera également réparé.

Sans sécurité pour son franchissement, le pont du « Rodié bas » présente des faiblesses. Il sera réparé et sécurisé, en partenariat avec la commune de Saint-Martin-Laguépie dont il assure la desserte. Les frais des réparations seront partagés entre les deux communes.

Culture et Patrimoine à MOUZIEYS-PANENS

Voilà maintenant trois ans que l'association « Culture & Patrimoine » a été créée.

Nous poursuivons nos actions culturelles en préparant annuellement une « Journée Nature » lors du vide-greniers du village, début juin, et en participant aux « Journées du patrimoine ».

De plus, depuis l'année dernière, à la demande de l'ADMR, nous avons repris la « Fête du pain », que nous avons renommée « Fête au château ». Ainsi, quelques fours fonctionneront et des dégustations vous seront proposées. L'année dernière, nous avons exposé nos découvertes sur les seigneurs de Mouzieys (qui feront l'objet d'un article l'année prochaine dans la *Revue du comtat Cordais*), ainsi que les photos de la réhabilitation du château en cours à ce moment-là.

Cette année, lors de la « Fête au château » qui aura lieu le 8 septembre, nous parlerons des artisans de Mouzieys qui étaient encore nombreux au XIX^e siècle. Il y avait, à cette époque, plus de 800 habitants à Mouzieys, et les villageois, n'étant pas motorisés, devaient se débrouiller sur place. Nous collectons actuellement le témoignage des anciens du village, afin de réaliser un petit fascicule que nous tiendrons à la disposition du public le 8 septembre. Nous avons aussi édité des cartes postales de notre patrimoine qui seront en vente dès le 2 juin lors de la journée Nature, et acquis un livre rare d'Edouard de Perrodil (petit-neveu du dernier propriétaire du château) : *La Cascari*, dont l'intrigue se passe à Mouzieys et à Cordes.

Il y aura aussi, dans la salle des fêtes du château, une exposition sur « Les petits métiers d'autrefois », par la Talvera, et sur nos recherches sur Mouzieys. Un repas des producteurs et une buvette seront à votre disposition dans la cour du château. Des mounaques, représentant quelques-uns des petits métiers pratiqués autrefois à Mouzieys, seront exposées devant le domicile où ils exerçaient avec des panneaux explicatifs.

Pour les journées du patrimoine, nous vous proposons un circuit des mounaques : une occasion de découvrir Mouzieys, ses arcades, son beau château du XIII^e siècle et ses maisons en pierre blanche.

N'oubliez pas nos rendez-vous de septembre : le 8, « Fête au château » avec repas des producteurs ; les 14 et 15, « Journées du patrimoine », avec le circuit des mounaques de Mouzieys.

Nous vous invitons cordialement à notre **assemblée générale, le 12 octobre 2013, à 18 heures**, à la salle des fêtes. A cette occasion, nous vous lirons un extrait de *La Cascari* dans lequel Edouard de Perrodil nous livre une description de Mouzieys et de son château au XIX^e siècle.

Sur la piste de "La Cascari"...

« A l'époque troublée du XIII^e siècle, époque des guerres politico-religieuses mais

moins religieuses encore que politiques, le Languedoc, on l'a vu, eut particulièrement à souffrir ; c'est alors que de nombreux châteaux s'élevèrent en vue des guerres présentes et d'attaques perpétuellement à craindre. Celui de Mouzieys fondé au XII^e siècle fut restauré et encore fortifié.

La nécessité d'une lutte énergique contre ces armées solidement organisées imposait en effet, un système de défense formidable. Du haut des remparts de Mouzieys on pouvait, sous la protection du donjon, résister avec de sérieuses chances contre des troupes nombreuses et aguerries. Un quartier de roc jeté des machicoulis, ou de l'une des meurtrières pratiquées dans le flanc des tours, pouvait frapper à mort l'assaillant le plus puissamment cuirassé. Plus tard, à la suite des misères engendrées par les guerres perpétuelles, par la funeste guerre de cent ans, il fallut se défendre contre des bandes armées, devenues aussi redoutables que des corps de troupes disciplinés. Ce fut, nous dit l'histoire, le caractère atroce de ces guerres des anglais ; pendant qu'ils rançonnaient le pays en gros, ils le pillaient en détail. Il se forma par tout le royaume des Compagnies, dites d'Anglais ou de Navarrais. »

Extrait de *LA CASCARI*, d'Edouard de PERRODIL.

Fêtes des voisins

Quelques tables, une excellente sangria, avec café et fruits locaux, des habitants qui arrivent les bras chargés de succulents plats sucrés ou salés. La salle des Fêtes a permis de s'abriter de cette fin de mois de mai humide et froide. Tous les ingrédients étaient réunis pour une rencontre conviviale et animée de la fête des voisins, ce samedi 24 mai à Mouzieys-Panens. Un peu de musique, quelques chanteuses au micro entonnent des airs anciens et un agréable moment partagé, avec des participants toujours plus nombreux. Cette fête va se poursuivre dans quelques lieux-dits de la commune. Une fête à renouveler.



Comité des fêtes

Le 2 juin, le vide-greniers s'est déroulé dans des conditions un peu meilleures que celles de l'an passé qui avaient conduit à son annulation. Commencée sous un ciel gris et une température automnale, la journée s'est terminée par un après-midi ensoleillé. Comme il est maintenant habituel, la journée était organisée par les deux associations : le « Comité des fêtes » et « Culture & Patrimoine à Mouzieys-Panens ». Cette année, le « garde champêtre » s'était posté à l'entrée de l'allée du château. Chargé d'accueillir et d'orienter les visiteurs, il annonçait le programme de la journée : exposition sur la nature, à la salle des fêtes, et vide-greniers sur les créneaux. Beaucoup d'exposants ont eu peur de la pluie mais les courageux qui sont venus ont été accueillis par du café chaud et de la fouace. De quoi leur redonner le sourire pour installer leur stand. Le comité, qui avait commencé la journée avec un petit déjeuner aux tripoux, s'est réjoui de leur arrivée. Il remercie tous les Mouzieyssois qui « ont joué le jeu ». L'emplacement était gratuit pour les 10 exposants qui résident dans la commune ; il était payant pour les 6 autres stands. Finalement, avec le soleil revenu, les passionnés de vide-greniers ont été nombreux. 60 plateaux-repas ont été servis dans la cour du château. De quoi récompenser de leurs efforts les bénévoles, fatigués mais contents de la réussite de la journée.

Cinéma : 2 séances sont programmées. Elles auront lieu en nocturne dans la cour du château :

Le 12 juillet 2013, à 22 heures : *JAPPELOUP* et le 2 août 2013, à 21 heures 30 : *BOULE ET BILL*. En cas de mauvais temps, les films seront projetés dans la salle des fêtes. Profitons de ces séances de cinéma car cela pourrait être les dernières. Depuis que l'on est passé au numérique, l'organisation pose des problèmes. La fête du village aura lieu les 17, 18 et 19 août 2013. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues. Venez nous rejoindre. Pour l'organisation d'une fête de famille, le Comité des fêtes prête du matériel. Cela est gratuit pour les habitants de Mouzieys-Panens. Une caution de 100€ leur sera demandée. La location du matériel est payante pour les personnes qui ne résident pas dans la commune. Renseignements et réservation auprès de Mme BOUYSSIERE Martine, au 05 63 56 08 56.

Les Respélits du Thouron Niché au creux d'une forêt si dense et si verte qu'on la croirait sempervirente, le village de Salles-la-Source nous apparaît avec sa magnifique cascade, dévalant des plus hautes maisons. Après avoir admiré cette dernière quelques instants, nous avons rendez-vous pour visiter le "musée des Arts et Métiers traditionnels du Rouergue". Pendant plus de deux heures, notre charmante guide nous a fait voyager dans le temps à travers nombre de métiers aujourd'hui quasiment disparus. Avec les outils d'autrefois, elle nous a reconstitué la vie rude des gens de la campagne, d'une époque maintenant révolue. Ce musée se situe dans une ancienne filature. Après avoir pris notre repas, nous avons visité le château de Bournazel. Il fut érigé vers le milieu du 16ème siècle dans le plus pur style Renaissance, mais une première partie avait été bâtie dans les années 1200. Un tragique incendie en détruisit une grande partie en 1790. Depuis quelques années, le château a été racheté, et nous eûmes le bonheur de visiter la partie rénovée, guidés en cela par une charmante accompagnatrice. Le rez-de-chaussée avec ses pièces en enfilade était réservé aux visiteurs. Dans chaque pièce : une cheminée monumentale, un mobilier aux motifs Renaissance, et aux murs des tableaux des 16ème et 17ème siècles de peintres flamands. A l'étage : les appartements du seigneur avec des pièces plus intimes et la plus grande cheminée du château. A travers les tableaux, on note l'omniprésence de la religion. Sur le chemin du retour, nous nous arrêtons dans le village de Belcastel, l'un des plus "Beaux Villages de France". Pour cette courte escale, les plus téméraires d'entre nous montèrent au château médiéval en cours de rénovation, les autres étant restés se rafraîchir. Puis l'heure de rentrer arriva, et ainsi de clôturer cette belle journée car le soleil avait daigné nous accompagner après un printemps digne des frimas de novembre. Nous nous séparâmes en nous disant à bientôt pour une prochaine balade.

Eclairage public : besoin ou sur-consommation

Depuis quelques mois la commune recherche des axes d'économie en matière énergétique avec l'aide du CEP (Conseil en Energie Partagée). Diagnostics de logements, recherche de fuites ou isolation de planchers et de combles, tout cela est important mais un poste majeur reste celui de l'énergie électrique nécessaire à l'éclairage public. L'échange des ampoules est effectué tous les trois ans (comme le prévoit la convention avec le SDET), ce qui garantit une bonne qualité d'éclairage. De même la plupart des lampadaires sont récents. A ce jour, l'éclairage des arches et du château est réduit à la période de mi-juillet à mi-août et seulement de la tombée de la nuit à minuit, comme pour les fêtes de fin d'année. La consommation restante représente pour notre seule commune plus de 50% de la consommation annuelle d'énergie.

Le conseil municipal souhaite mener une action visant à réduire cette consommation. Aussi avons-nous besoin de vos remarques concernant :

L'extinction partielle ou totale de l'éclairage, La baisse du faisceau et du rayon éclairé,

Les horaires mixtes : éclairage, coupure, éclairage, Les périodes hiver/été,

Merci de nous faire parvenir vos remarques sur ce sujet important à cette adresse :

mairiemzp@mouzieys-panens.fr



MOSIÉIS E PANENS



Dans le cadre de son Schéma Départemental de développement de l'occitan, le département a lancé un appel à projets pour l'installation de panneaux bilingues (français-occitan) aux entrées et sorties des communes. Ce schéma met en œuvre une politique forte en matière de promotion de la langue et de la culture occitanes sur le territoire tarnais. L'occitan, sur le plan touristique tarnais, est un fil conducteur pour qualifier l'offre de produits touristiques. Pour cet appel à projets lancé à l'ensemble des communes tarnaises pour les accompagner dans la mise en place de panneaux d'entrée de ville bilingues, le conseil municipal de Mouzieys-Panens a délibéré favorablement. Le département participera financièrement à l'achat des panneaux ainsi qu'à la mise en place.



Le SCoT du Carmausin, du Ségala, du Causse et du Cordais

Un SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) est un document d'urbanisme qui définit à l'horizon de 10 à 15 ans le projet d'un territoire en matière d'environnement, d'habitat, d'économie et de déplacements. Il est issu d'une large concertation entre les pouvoirs publics, les acteurs locaux et les citoyens. Comment concilier l'accueil de population et le développement de l'agriculture en milieu rural ? Comment organiser le développement économique et touristique de nos territoires ? Comment préserver notre cadre de vie ? Autant de thématiques de notre vie quotidienne qui seront abordées dans le cadre du SCoT dans une optique d'équilibre et de complémentarité entre les territoires. L'élaboration de ce schéma, qui concerne 70 communes pour 40 000 habitants répartis en 4 communautés de communes, va bénéficier d'un financement exceptionnel de l'Etat qui souhaite ainsi favoriser la création de SCoT en milieu rural. Les 3 prochaines années (temps nécessaire à la mise en place d'un SCoT) promettent des débats et des échanges riches sur l'avenir du territoire auxquels chacun pourra contribuer.



€ Le budget 2013 de la commune

L'année 2013 sera du point de vue budgétaire une année de transition. En effet, après de lourds investissements, il faut temporiser les dépenses. Le budget primitif voté au mois de mars fait apparaître un montant de 190 600 € pour la part du budget de fonctionnement. Pour la part investissement le montant s'élève à 139 000 €. Quant aux taux d'imposition des taxes directes locales, ils restent inchangés par rapport à l'année précédente ce qui marque un effort fiscal stable; soit : un taux de 9.89% pour la taxe d'habitation, 8.48% pour la taxe foncière (propriétés bâties) et enfin 30.05% pour la taxe foncière (propriétés non bâties).

L'Eco-chèque logement

Il s'adresse à tous les particuliers de Midi-Pyrénées propriétaires occupants ou bailleurs, qui réalisent des travaux d'économie d'énergie. Il est cumulable avec d'autres aides liées aux économies d'énergie. Conditions d'attribution et démarches pour en bénéficier: renseignements en mairie.

Elagage routier

Un petit changement intervient cette année dans le schéma d'entretien routier d'élagage des voies communales. En effet, dès le mois de mai, notre prestataire de service retenu pour cette opération effectuera un premier passage de « coupe de sécurité ». Cela permettra de sécuriser les principales voies communales et surtout celles empruntées par les bus de transports scolaires. La coupe habituelle, quant à elle, sera effectuée au mois de juin comme tous les ans.

L'équipe municipale tient à remercier les résidents qui coupent l'herbe devant leur domicile et ceux qui la coupent sur les voies communales dans la période de forte pousse.

La commune sur internet :
le complément d'infos sur >>
mouzieyspanens.fr

Mise en place de la taxe de séjour 2013

La Communauté de Communes du Cordais et du Causse a décidé par délibération d'étendre la perception de la taxe de séjour à l'ensemble du territoire de la « 4C », c'est-à-dire aux 18 communes qui la composent. Pour notre commune la taxe n'était pas instaurée. La communauté appelle l'obligation pour tout hébergeur de la déclarer en mairie.

Selon le Code du Tourisme:

« Toute personne qui offre à la location une ou plusieurs chambres d'hôtes doit en avoir fait préalablement la déclaration auprès de la commune du lieu de l'habitation concernée ».

« Toute personne qui offre à la location un meublé de tourisme doit en avoir fait préalablement la déclaration auprès du maire de la commune où est situé le meublé ».

Chaque hébergeur est informé de l'obligation de déclarer. Les hébergeurs non déclarés échappent au versement d'impôts locaux et au recouvrement de la taxe de séjour.

La taxe de séjour instituée par la loi du 13 avril 1910 permet aux collectivités de disposer de moyens supplémentaires afin d'améliorer les conditions d'accueil des touristes, sans prélever des impôts sur la population de la collectivité territoriale.

DICRIM Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Le conseil municipal a répondu favorablement à la demande des services préfectoraux concernant les risques majeurs de la commune de Mouzieys-Panens. La loi du 22 juillet 1987 demande aux collectivités de s'organiser afin de répondre à un risque important majeur qui pourrait se dérouler sur leur territoire. Un groupe de travail constitué d'élus a débuté ce long travail par un état des lieux, à savoir les risques majeurs pouvant toucher notre commune. Il prendra la forme d'une plaquette distribuée probablement à la fin du mois de juin : le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs). Cette plaquette est à conserver précieusement par chaque foyer. Le groupe de travail a souhaité élargir son action en mettant en ligne sur le site internet communal l'ensemble des informations disponibles auprès des services préfectoraux, comme, par exemple, l'information aux acquéreurs et locataires.

Ce chantier va se poursuivre dans les prochains mois par l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui organisera les secours au niveau communal. Dans ce cadre, une équipe d'intervention communale pourra être constituée à la demande selon les dégâts subis.

Bulletin d'information municipal (Juillet 2013 n°21)

Mairie de MOUZIEYS-PANEN Téléphone / fax 05.63.56.12.07 — 09.61.60.62.49

Directeur de la publication: Claude BLANC

Rédaction: Commission d'information

Mise en page et composition: Michel PRONNIER

Imprimé par nos soins Tirage 135 ex

Retrouvez le bulletin sur le site officiel :

<http://mouzieys-panens.fr>

Remerciements

Comité des fêtes pour la distribution et à

« Culture & Patrimoine » (M & G B) pour la relecture.